



ENGAGEMENT DU DEMANDEUR

« Kit solaire à brancher en autoconsommation »

DOSSIER N° (à remplir par l'administration)

Je soussigné(e)..... (nom prénom)

Sollicite une subvention de la Communauté de Communes de la Veyle pour les investissements liés à l'achat d'un kit solaire à brancher en autoconsommation conformément à la délibération du 22/05/2023.

Pour rappel, sont éligibles les investissements liés à l'achat d'un kit photovoltaïque fait à partir du 01/01/2023 qui correspond aux critères suivants :

- Kits photovoltaïques à brancher sur une prise pour un usage domestique, système Plug and Play
- Dans la limite de deux panneaux par foyer
- Puissance à partir de 375 Wc par panneau
- Durée de garantie de minimum 10 ans

La Communauté de Communes de la Veyle reste seul juge des dépenses éligibles aux subventions.

La subvention est de 20% du montant final des dépenses éligibles, autres déductions faites.

A noter que seront appliqués un plancher des dépenses éligibles de 1000 € ainsi qu'un plafond des dépenses éligibles de 2000 €.

La subvention sera versée par virement bancaire du Trésor Public sur le compte bancaire du bénéficiaire dans les meilleurs délais.

Je reconnais avoir lu et m'engage à respecter le règlement de la subvention adopté par délibération du conseil communautaire du 22/05/2023 ;

m'engage à solliciter toutes les autorisations ou déclarations légales exigées pour la réalisation des travaux concernés (déclaration de travaux, permis de construire, autorisation d'échafaudage...) ;

m'engage à ne pas dépasser 100% de subventions pour mes dépenses ;

m'engage à ne pas revendre l'énergie produite par les dispositifs à énergie renouvelable subventionnés ;

m'engage à ne pas revendre le matériel subventionné ;

m'engage à restituer les sommes versées en cas de rupture des engagements souscrits selon le barème suivant : 10% du montant de la subvention, actualisé selon l'indice INSEE de la construction, par année d'inobservation de l'engagement d'occupation ;

Fait à le **Signature**

Les informations et justificatifs sont recueillis pour traiter la demande de subvention. Ils sont protégés et seront conservés pendant la durée légale et celle de leur utilité. Les destinataires en sont les services et prestataires de la collectivité délivrant ces prestations. Conformément au Règlement UE 2016/679 du 27 avril 2016 (RGPD) et à la loi « Informatique et libertés » du 6 janvier 1978 modifiée, vous disposez sous conditions et sauf exceptions d'un droit d'accès, de rectification, d'opposition, de limitation des traitements, de retrait de votre consentement à tout moment, et de réclamation auprès de la CNIL. Pour exercer vos droits, contactez-nous par courrier au 10 rue de la poste – le Château, 01290 Pont-de-Veyle, ou par courriel à l'adresse accueil@cc-laveyle.fr